

L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE RECRUTE  
UN ENSEIGNANT CONTRACTUEL EN ELECTRONIQUE

U.F.R., Ecole ou Institut : ESIX, département GSI (Génie des Systèmes Industriels)	
Section CNU :	63
Poste :	CDD 6 mois
Profil de publication :	Electronique
Quotité de travail : (50% ou 100%)	100%
Date recrutement demandée :	12 octobre 2026
Contacts - renseignements enseignement :	Pr GUHEL Yannick, Directeur Adjoint de l'ESIX <a href="mailto:yannick.guhel@unicaen.fr">yannick.guhel@unicaen.fr</a> 02 33 01 40 06

**PROFIL ENSEIGNEMENT :**

L'enseignant(e) recruté(e) devra avoir de bonnes connaissances dans les domaines EEA (Electronique, Electrotechnique et Automatique) afin de s'intégrer dans les thématiques du département Génie des Systèmes Industriels. La prise en charges de TD et de TP constituera les principales missions demandées.

Les matières seront enseignées en première année de notre Ecole d'Ingénieurs soit à bac+3 :

- Electronique Analogique : Composants, amplificateurs, filtrage...
- Electronique Numérique : CAN, CNA, filtrage numérique...
- Logique : numération, systèmes combinatoires et séquentiels
- Traitement du signal : Décomposition de série de Fourier, transformée de Laplace, transformée en Z, produit d'intercorrélation...

La personne recrutée pourra également s'impliquer dans le suivi de projets tuteurés.

**Le (la) candidat(e) participera aux activités du département** tels que les conseils pédagogiques, les jurys...

De fortes aptitudes au **travail en équipe** sont indispensables.

**Rémunération :**

Professeur contractuel du 2nd degré

Indice minimum de rémunération : entre 493 et 820 (IB brut) selon le diplôme

**Modalités de candidatures :**

Les candidats devront envoyer leur dossier par courriel avant le **14/08/2026** dernier délai à [sebastien.saez@unicaen.fr](mailto:sebastien.saez@unicaen.fr) avec copie à [drh.recrutement.enseignants@unicaen.fr](mailto:drh.recrutement.enseignants@unicaen.fr)  
Ce dossier comportera : une lettre de motivation, un curriculum vitae, copie du diplôme.

Les candidatures seront examinées par une commission de sélection et seuls seront convoqués à l'entretien les candidats retenus par cette commission.